

NEWSLETTER

CONFERENCE MINISYERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES
COOPERATION AMONG AFRICAN STATES
BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

N° 005 JANVIER/JANUARY 2021

COVID-19

QUELLE PROTECTION POUR LES **MARINS-PÊCHEURS ?**



COVID-19

WHAT PROTECTION FOR **FISHERMEN?**

Exploiter aujourd'hui sans compromettre demain...
Exploit today without compromising tomorrow...



3 EDITORIAL

- Coronavirus, les pêcheurs au front
- *Coronavirus, fishermen at the forefront*

4 COVID-19

- Impact sur les pêches en Afrique
- *Impact in the fishery resources sector in African countries*

5 OIT / ILO

- Protection des pêcheurs dans le contexte du Covid-19
- *Protection of seafarers in the context of Covid-19*

6-7 LDAC

- Conditions de travail en flotte de pêche lointaine de l'UE
- *Working conditions in EU distant water fleet*

8-9 COVID-19 – COMHAFAT/ATLAFCO

- Impacts sur le secteur halieutique dans les États membres
- *Impacts on the fisheries sector in member states*

10-11 COVID & AQUACULTURE

- Impacts dans le secteur de la pêche artisanale et de l'aquaculture
- *Impacts in the small scale fishery and aquaculture sector*

13-14 FEMMES / WOMEN

- Covid-19 et valorisation des femmes du secteur de la pêche
- *Covid-19 and the promotion of women in the fishing sector*

14-15 PÊCHE ARTISANALE / ARTISANAL FISHING

- Conditions de travail décentes: impératif pour l'après crise Covid-19
- *Decent working conditions: an imperative for the post-Covid-19 crisis*

16-17 SANTÉ / HEALTH

- Covid-19 : la nécessaire promotion de la médecine maritime
- *Covid-19: the necessary promotion of maritime medicine*

18

- Covid-19 et suivi médical des gens de mer
- *Covid-19 and medical examinations of seafarers*

19-21 DOCUMENT

- *Excerpts of the ATLAFCO Video conference Report*
- *"The necessary protection of fishermen during the Covid-19 pandemic: The promotion of maritime medicine"*

22-24 Extraits du Rapport de la visioconférence de la COMHAFAT

- «La nécessaire protection des marins-pêcheurs durant la pandémie de Covid-19 : La promotion de la médecine de mer»



Supervision

Moussa DOSSO

*Ministre des Ressources Animales et Halieutiques (Côte d'Ivoire).
Président en exercice de la COMHAFAT*
Minister of Fisheries and Animal Resources of the Republic of
Cote d'Ivoire. ATLAFCO's acting President

Directeur de Publication / Publisher

Abdelouahed BENABBOU
Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT
Executive Secretary of ATLAFCO

Coordination

Mohamed SADIKI (COMHAFAT)
Abdennaji LAAMRICH (COMHAFAT)

Rédacteur-en-chef / Editor-in-chief

André NAOUSSI

Rédacteurs / Writers

Edouard OLOMO
Chinuay Godlove ARREY

Infographie / Lay-out and design

Franklin NDOGMO KITIO
(avec Zacharie EKANI NAMA)

Webmaster

Abdelkrim MRABTI (COMHAFAT)

Traduction / Translator

Claude TENKEU

CONTACTS

COMHAFAT / ATLAFCO
2, Rue Ben Darkoul Ain Khalouiya,
Souissi 10220 Rabat - Maroc
www.comhafat.org
contact@comhafat.org / secretariat.comhafat@gmail.com
Tél. : +212 530 774 220 / 21 Fax : +212 537 651 810

Coronavirus, les pêcheurs au front

Le monde a été très souvent ébranlé par des crises foudroyantes ; mais la particularité de la pandémie actuelle du Covid-19, c'est qu'elle est soudaine, générale, rapide et universelle.

Sa prolifération accélérée a ébranlé simultanément la sécurité économique et sanitaire des États, et menace de mettre en péril les conditions sociales de plusieurs centaines de millions de personnes à travers le monde. Les pays africains, comme de nombreux autres sur la planète, ont été amenés à prendre une série de mesures draconiennes et à restreindre au maximum les déplacements, en déclarant l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble de leur territoire.

Le secteur de la pêche maritime, en tant qu'activité économique, a reçu de plein fouet les répercussions de ces mesures, sur tous les maillons de sa chaîne de valeur (production, transformation, logistique, commercialisation).

La pandémie du Covid-19 a confirmé le rôle essentiel du secteur de la pêche comme l'un des premiers maillons importants de la chaîne alimentaire et économique

Le secteur pour répondre aux besoins des populations, se devait de maintenir toutes ses activités pour assurer sa mission de fournisseur de nourriture et de ressources, indispensables à la population.

Les pêcheurs en mer notamment, sont ainsi restés en première ligne et ont eu à affronter, en plus des risques inhérents à la spécificité de leur travail, de nouvelles menaces liées à la crise sanitaire.

Compte tenu des particularités de leur métier (pénibilité, dangerosité, rythme soutenu), la promotion des conditions d'un travail décent et sécurisé pour les marins-pêcheurs devient une préoccupation de premier plan.

C'est pour esquisser des solutions à ce défi devenu majeur, que la COMHAFAT a tenu le 13 août 2020 une conférence vidéo en ligne sur le thème : "La nécessaire protection des marins-pêcheurs durant la pandémie du COVID-19 : La promotion de la médecine de mer".

La présente Newsletter présente quelques-uns des exposés de cette session, de même que le Rapport des travaux. Avec l'espoir de voir nos États appréhender au mieux les conditions délicates de travail des marins-pêcheurs dans cette période de Covid-19, afin d'examiner dans l'urgence des solutions idoines.



Abdelouahed BENABBOU

Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT
Executive Secretary of ATLAFCO

Coronavirus, fishermen at the forefront

The world has often been shaken by devastating crises; but what is unique about the current Covid-19 pandemic is that it is sudden, widespread, rapid and universal.

Its accelerated proliferation has simultaneously undermined the economic and health security of States, and threatens to endanger the social conditions of several hundred million people around the world. African countries, like many others on the planet, have had to take a series of draconian measures and restrict travel as much as possible, declaring a state of health emergency throughout their territory.

The maritime fishing sector, as an economic activity, has received the full impact of these measures, at all levels of its value chain (production, processing, logistics, marketing).

The Covid-19 pandemic has confirmed, if necessary, the essential role of this sector as one of the first important part in the food and economic chain. At the height of the health crisis, the sector, in order to meet the needs of the populations, had to maintain all its activities to ensure its mission as a supplier of food and resources, essential to the population.

The Covid-19 pandemic has confirmed the essential role of the fishing sector as one of the first important part in the food and economic chain

Fishermen in particular have thus remained on the front line and have had to face, in addition to the risks inherent in the specific nature of their work, new threats linked to the health crisis.

Given the particularities of their profession (arduousness, dangerousness, sustained pace), the promotion of decent and secure working conditions for seafarers is becoming a major concern.

To highlight solutions to this now major challenge, ATLAFCO held an online video conference on August 13, 2020 on the theme: "The necessary protection of fishermen during the COVID-19 pandemic: The promotion of maritime medicine". This Newsletter highlights some of the presentations of this session, as well as the Report of its proceedings.

With the hope that our States will better understand the delicate working conditions of fishermen in this period of Covid-19, in order to urgently examine suitable solutions.

L'impact du Covid-19 dans le secteur des ressources halieutiques dans les pays africains

(Par Dr Mohamed Seisay, Spécialiste principal des pêches de l'UA-BIRA)

Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle : perturbation des approvisionnements le long de la chaîne de valeur

La production annuelle actuelle de poisson d'environ 11 millions de tonnes réduirait considérablement, l'offre et la disponibilité de poisson seraient réduites et la consommation moyenne de poisson par habitant (à raison de 10 kg / personne) en Afrique, déjà la plus faible au monde, serait encore plus menacée.

Impact sur l'activité économique : réduction des importations d'intrants de pêche et augmentation correspondante des prix des intrants disponibles

L'augmentation des coûts des intrants de pêche créerait une charge économique pour les pêcheurs et les pisciculteurs (conduisant à des coûts de production excessifs). La composante alimentaire de l'aquaculture représenterait en particulier bien plus de 60% du coût total de production.

Effet sur les emplois et les offres d'emplois:

Les opérations des usines de transformation du poisson, des machines à glace, de la construction de bateaux, des rapports sur les moteurs, etc. seraient considérablement réduites et entraî-

La coopération régionale devrait être renforcée pour l'adoption cohérente de politiques d'endiguement



neraient inévitablement un chômage énorme pour les jeunes, avec un impact négatif sur les moyens de subsistance.

Quelques recommandations clés :

1. Il est urgent de mieux comprendre les impacts du COVID-19 sur les secteurs économiques pour une prise de décision fondée sur des données factuelles : nécessité d'un cadre harmonisé pour évaluer les impacts, la mise en œuvre de la réponse et l'efficacité des mesures d'atténuation ;
2. Maintenir le secteur des ressources halieutiques et aquacoles en tant que services essentiels et de première ligne dans la lutte contre le COVID-19 et en atténuant ses impacts économiques ;
3. La coopération régionale devrait être renforcée pour l'adoption cohérente de politiques d'endiguement ;
4. Adoption de politiques régionales harmonisées pour classer ou désigner les transformateurs de poisson, les négociants, les ouvriers d'usine, les équipes de pêche et les travailleurs des pisciculteurs comme services essentiels - réglementations préférentielles pendant le confinement ;
5. Renforcement des marchés régionaux pour un meilleur commerce intrarégional du poisson ;
6. Mettre en place des plans de compensation, des plans de relance, pour les travailleurs du secteur et entrepreneurs et incitations aux importateurs de produits alimentaires (poisson).

The impact of Covid-19 in the fishery resources sector in African countries

(by Dr. Mohamed Seisay, AU-IBAR Fisheries Senior Specialist)

Impact on Food and nutrition security : disruption of supplies along the value chain

The current annual fish production of about 11 million tons would significantly reduce, fish supplies and availability reduced and average per capital fish consumption (at the rate of 10 kg / person) in Africa, already the lowest in the world, would further be threatened.

Impact on economic activity: reduced importation of fishing inputs and the attendant increase in prices of available inputs

The increased costs of fishing inputs would create economic burden on the fishers and fish farmers (leading to excessive costs of production). The feed component of aquaculture would be far in excess of 60 % of total production cost, in particular.

Effect on employment and jobs:

Fish processing operations, ice-making machines, boatbuilding, engine repairs, etc would be significantly reduced and would inevitably result in huge unemployment for youth with resulting negative impact on livelihoods.

Some Key Recommendations :

1. There is an urgent need to better understand the impacts of COVID-19 on economic sectors for evidence based decision making: need for a harmonized framework for assessing the impacts, implementation of response and efficacy of mitigation measures ;

Regional cooperation should be strengthened for coherent containment policies

2. Maintain the fisheries and aquaculture resources sector as essential and frontline services in the fight against COVID-19 and in mitigating its economic impacts ;
3. Regional cooperation should be strengthened for coherent containment policies;
4. Adoption of regional harmonized policies to classify or designate fish processors, traders, factory workers, fishing crews and fish farmers workers as essential services – preferential regulations during lockdown ;
5. Strengthened regional markets for enhanced intra-regional fish trade ;
6. Establish compensation schemes, stimulus package, for sector workers and entrepreneurs and incentives to food importers (fish).

La protection des marins et des pêcheurs dans le contexte du Covid-19 : l'expérience de l'OIT depuis le début de la pandémie

(Par Wagner Brandt, OIT)

L'OIT, notamment par le biais de ses normes internationales du travail, s'efforce de protéger toutes les personnes, y compris les pêcheurs, pendant la pandémie.

Des informations sur la portée et la profondeur de la réponse de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) peuvent être consultées sur son site web (www.ilo.org). Il fournit une analyse thématique et des conseils pratiques. La crise a des dimensions universelles mais aussi sectorielles. L'OIT a cherché à saisir ces considérations sectorielles dans des «mémoires», dont un traitant du COVID-19 et du transport maritime et de la pêche.

Le guide récemment publié de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur la promotion des mesures de santé publique en réponse au COVID-19 sur les cargos et les navires de pêche, est un exemple de coopération entre les agences des Nations Unies et d'autres pour élaborer des orientations afin de résoudre

Un problème très difficile, qui perdure aujourd'hui, concerne les obstacles au changement d'équipage des marins et des pêcheurs

les problèmes de COVID-19 dans le contexte maritime. Ce document traite des questions telles que le pré-embarquement (dépistage à bord, analyse des risques, mesures préventives, mesures environnementales, gestion des cas suspects de COVID-19 et de leurs contacts, accès aux installations médicales, obligations des armateurs), les sorties du navire (mesures de santé publique pour les visites à terre et durant le voyage), les communications, les outils numériques et applications mobiles, le soutien psychosocial.

Un problème très difficile, qui perdure aujourd'hui, concerne les obstacles au changement d'équipage des marins et des pêcheurs. Cette situation difficile découle de nombreuses actions, notamment de la part des gouvernements, pour contenir le virus, telles que les restrictions de voyage : incapacité d'embarquer et de débarquer de l'équipage dans les ports; mesures de quarantaine; réductions sur les vols disponibles ; et les limites de la délivrance de visas et de passeports. Le secteur du transport maritime a élaboré un cadre de protocoles recommandés pour assurer la sécurité des changements d'équipage et des déplacements pendant la pandémie de coronavirus (COVID-19), qui a été diffusé par l'OMI (voir son site Web) et soutenu par l'OIT. En outre, l'OIT, l'OMI et d'autres agences et programmes des Nations Unies ont fait des déclarations fermes sur cette question. L'événement COMHAFAT du 11 août 2020 a beaucoup appris, et l'OIT se réjouit de travailler avec nos mandants tripartites et d'autres acteurs du secteur de la pêche sur la voie à suivre.

The protection of seafarers and commercial fishers in the context of Covid-19: ILO's experience since the outbreak of the pandemic

(By Wagner Brandt, ILO)

The ILO, including through its international labour standards, is working to protect all people, including fishers, during the pandemic.

Information on the scope and depth of the International Labour Organization (ILO)'s response may be seen on its website (www.ilo.org). This provides thematic analysis and practical advice. There are universal but also sectoral dimensions to the crisis. The ILO has sought to capture these sectoral considerations in "briefs", including one addressing COVID-19 and maritime shipping & fishing.

An example of cooperation among UN agencies and others to develop guidance to address COVID-19 issues in the maritime context is the recently published World Health Organization (WHO) guidance on Promoting public health measures in response to COVID-19 on cargo ships and fishing vessels. This document covers such

A very challenging issue, one that continues today, concerns obstacles to crew changes of seafarers and fishers

issues as Pre-boarding (screening onboard, risk analysis, preventive measures, environmental measures, managing suspected COVID-19 cases and their contacts, access to medical facilities, obligations of shipowners), Leaving the ship (public health measures for shoreside visits and throughout the journey), communications, digital tools and mobile applications, psychosocial support.

A very challenging issue, one that continues today, concerns obstacles to crew changes of seafarers and fishers. This difficult situation stems from many actions, especially by governments, to contain the virus, such as restrictions on travel: inability to embark and disembark crew in ports; quarantine measures; reductions in available flights; and limits on the issuing of visas and passports. The shipping sector developed a Recommended framework of protocols for ensuring safe ship crew changes and travel during the coronavirus (COVID-19) pandemic, which has been circulated by the IMO (see its website) and is supported by the ILO. Furthermore, the ILO, IMO and other UN agencies and programmes have made strong statements on this issue.

Much was learned from the ATLAFCO event on 11 August 2020, and the ILO looks forward to working with our tripartite constituents and others in the fishing sector on the way forward.





Les conditions de travail des pêcheurs dans le contexte de la pandémie Covid-19 : La perspective de la flotte de pêche lointaine de l'UE

(Par Alexandre Rodríguez / LDAC – Conseil de la Flotte de Pêche de Longue Distance)

La pandémie de COVID-19 a posé un certain nombre de défis importants aux opérations et aux conditions de travail à bord des navires de pêche. L'expérience du DWF de l'UE a été quelque peu mitigée avec une approche fragmentée au cas par cas et la nécessité d'un soutien et d'une orientation plus solides de la part des autorités sanitaires et douanières compétentes, en particulier dans les pays tiers disposant de ports de base pour les débarquements et l'équipage des rotations.

La pêche a été considérée comme un secteur stratégique dès la déclaration du SRAS-COV2 comme pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020. Il a été convenu qu'une des priorités était d'assurer les services essentiels pour la société tels que l'approvisionnement en produits alimentaires, y compris les produits de la pêche dans le monde entier, et de faciliter le commerce mondial des produits alimentaires.

Cependant, des barrières administratives et opérationnelles sont apparues en ce qui concerne les déplacements et la libre circulation des personnes. Pour résoudre ce problème, l'Organisation maritime internationale (OMI) a recommandé que les changements d'équipages soient possibles dans le monde entier. En Europe, la Commission européenne a pris des mesures actives pour faciliter et coordonner les efforts de ses États membres pour permettre les changements d'équipage dans leurs ports et assurer la continuité et la sécurité du transport et des activités maritimes, avec environ 60000 marins de toutes nationalités servant à bord des navires d'intérêt de l'UE à l'échelle mondiale.

Pour le cas particulier de la flotte interurbaine de l'UE représentée dans le LDAC, le principal problème résidait dans les restrictions liées aux changements d'équipages et au rapatriement des travailleurs de la pêche. Le LDAC a compilé les recommandations pertinentes de l'OMS, de l'OIT et de la FAO et a demandé à la Commission européenne de faciliter les directives

sous la forme de brochures visuelles en plusieurs langues, fournissant des informations essentielles sur les mesures de santé et de sécurité pour assurer le bien-être des flottes de pêche européennes pendant la pandémie de COVID-19. Ces directives devraient fournir aux armateurs et aux équipages des procédures normalisées :

- **Avant le départ** : test de détection précoce, restrictions de voyage, etc.

- **À bord et pendant la sortie de pêche** : mesures préventives, cas suspects ;

- **Débarquements et arrivées aux ports** : fenêtres de quarantaine, tests, changements d'équipage, etc.

Pour les changements et remplacements d'équipages dans les ZEE ouest-africaines où il y a des SFFA, ils ont effectué des procédures d'embarquement et d'hygiène dans le port de Las Palmas pour embarquer les équipages des navires pêchant en Mauritanie.

Un exemple de bonne pratique a été le cas des Seychelles, où il y avait un accord entre les organisations espagnoles de senneurs thoniers OPAGAC et ANABAC et les autorités sanitaires et douanières, pour développer un plan opérationnel pour assurer la rotation des équipages et les changements à Port Victoria avec l'aide d'un médecin espagnol sur place.

Le résultat a été une opération logistique complexe, de mai à juillet 2020, qui a permis le remplacement réussi de 1000 pêcheurs en 4 expéditions de 3 pays (Espagne, Sénégal, Côte d'Ivoire). Concernant le processus, 59 cas positifs ont été détectés en Côte d'Ivoire et au Sénégal - tous asymptomatiques et isolés dans une quarantaine de 14 jours. Des tests de contraste ont été effectués pour éliminer les faux négatifs après la mise en quarantaine à Port Victoria ; et les navires ont repris leurs opérations avec tout l'équipage testé, les EPI (y compris les masques et les gants), l'hydrogel et l'équipement de désinfection.

Le LDAC a compilé les recommandations pertinentes de l'OMS, de l'OIT et de la FAO pour assurer le bien-être des flottes de pêche européennes pendant la pandémie de COVID-19



The working conditions of fishermen in the context of the Covid-19 pandemic: The EU Distant Water Fleet perspective

(By Alexandre Rodríguez / LDAC - Long Distance Advisory Council)

The COVID-19 pandemic has brought a number of important challenges to operations and working conditions of onboard fishing vessels. The experience of the EU DWF has been somehow a mixed picture with a fragmented approach on a case-by-case basis and the need for stronger support and guidance from relevant public health and customs authorities particularly in third countries with base ports for landings and crew rotations.

Fishing was considered as a strategic sector from the outset, since the declaration of the SARS-COV2 as a pandemic by the World Health Organization (WHO) on 11 March 2020. It was agreed that ensuring essential services for the society such as food supply, including fish products worldwide, and facilitating world trade of food products was a priority.

However, administrative and operational barriers arose in relation to travel and free movement of persons. To solve this problem, the International Maritime Organization (IMO) recommended that crews changeovers should be possible around the globe. In Europe, the European Commission took active steps to facilitate and coordinate the efforts of their Member States to enable crew changes in their ports and to ensure continuity and safety of maritime transport and activities, with roughly 60,000 seafarers of all nationalities serving on board EU interest ships worldwide.

For the particular case of the EU long distance fleet represented in the LDAC, the main problems were restrictions with crews' changeovers and repatriation of fish workers. The LDAC has compiled relevant recommendations from WHO, ILO, and FAO and asked to the European Commission to facilitate guidelines in the form of visual brochures in several lan-

guages providing essential information on health and safety measures to ensure the well-being of European fishing fleets during COVID-19 pandemic. These guidelines should provide shipowners and crews standardized procedures:

- **Before departure:** early detection test, travel restrictions, etc.
- **On board and during fishing trip:** preventive measures, suspicious cases;
- **Landings and arrivals to ports:** quarantine windows, tests, crew changes, etc.

The LDAC has compiled relevant recommendations from WHO, ILO, and FAO to ensure the well-being of European fishing fleets during COVID-19 pandemic

For the crew changes and replacements in West African EEZs where there are SFPAs, they carried out boarding and sanitary procedures in the port of Las Palmas for embarking crews for vessels fishing in Mauritania.

An example of good practice was the case of Seychelles, there was an institutional

between Spanish tuna purse seine organizations OPAGAC and ANABAC and the health and customs authorities to develop an operational plan to ensure crew rotation and changes in Port Victoria with the assistance of a Spanish medical doctor based there.

The result was a complex logistic operation, from May to July 2020 resulting in the successful replacement of 1,000 fishers in 4 expeditions from 3 countries (Spain, Senegal, Ivory Coast). Regarding the process, 59 positive cases were detected from Ivory Coast and Senegal – all asymptomatic and isolated in a 14-day quarantine. Contrast tests were taken to discard false negatives after quarantine in Port Victoria; and vessels resumed operations with all crew tested, EPIs (incl. masks and gloves), hydrogel and disinfection equipment.

Impacts du COVID-19 sur le secteur halieutique dans les États membres de la COMHAFAT

(Par Dr Moustapha KÉBÉ, Économiste des pêches, Consultant)

Les mesures prises par les gouvernements pour renforcer la résilience économique et sociale des différents secteurs face à cette pandémie, ont fini par installer le secteur des pêches et de l'aquaculture dans une situation très difficile pour tous les acteurs.

Les acteurs de la pêche artisanale dans la région exercent leurs activités presque de la même manière et dans les mêmes conditions. Ainsi, l'application des mesures barrières a pour conséquence une importante diminution des demandes et des transactions en produits halieutiques frais et transformés, tant sur le marché domestique que sur le marché extérieur.

1) Impacts socio-économiques

Les acteurs de la pêche ont subi des pertes de revenus considérables du fait de la réduction drastique des débarquements suite aux restrictions sur les sorties en mer. À cela s'ajoutent : des difficultés de remboursement des prêts contractés par certains acteurs auprès des banques ou des particuliers ; la diminution des recettes d'exportation ; la vente de biens pour faire face aux dépenses quotidiennes du ménage ; la faible résilience sanitaire au Covid-19 et l'importante renonciation à des soins de santé en général, etc.

2) impacts sur les activités de pêche

L'absence de débouchés alternatifs s'est traduite par une importance des invendus et donc un gaspillage des ressources halieutiques (impact sur l'environnement). En outre, les conditions de travail et la sécurité des pêcheurs en mer sont compromises suite à la réduction des équipages.

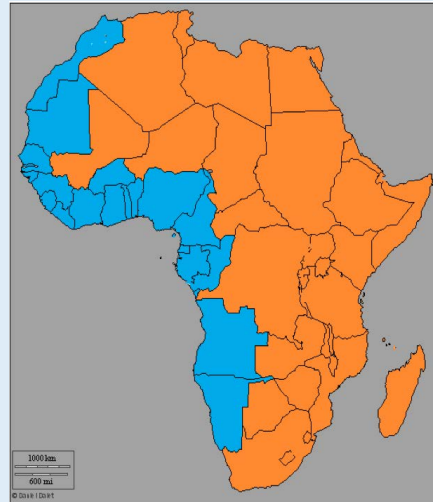
3) Impact sur la chaîne de valeur (filière)

La chaîne de valeur a été fortement affectée de diverses manières : hausse du coût du transport (conséquence de la limitation des déplacements entre les villes/provinces) ; diminution des quantités mises sur le marché ; baisse des prix des espèces capturées ; diminution de l'activité des mareyeurs ; irrégularité de l'approvisionnement du marché domestique.

Et demain ?

Face à la faible résilience socio-économique, les communautés de pêche africaines restent plongées dans un cercle de vie vicieux (crise sanitaire / problème économique / reprise des activités). On peut se demander si le retour des activités sera rapide ou lent après la pandémie, et comment profiter des opportunités qu'elle a paradoxalement créées.

Il est fortement recommandé de procéder à des études d'impacts socio-économique et environnemental du Covid-19 sur le secteur de la pêche dans les États membres de la COMHAFAT.



Bonnes initiatives et pratiques

Face aux mesures prises par les gouvernements pour renforcer la résilience des populations, les communautés de pêche ont développé un certain nombre de bonnes initiatives et de pratiques, dont voici quelques-unes.

L'application des mesures barrières a pour conséquence une importante diminution des demandes et des transactions en produits halieutiques frais et transformés

Distanciation sociale : port de masques, respect de la distance de 1 à 2 mètres, lavage régulier des mains, limitation des rassemblements.

Mobilité des pêcheurs : réduction et identification systématique des membres des équipages, contrôle des accès des usagers aux débarcadères, limitation des sorties en mer, réduction du temps de pêche, mise

en quarantaine de certains pêcheurs n'ayant pas respecté l'interdiction des mouvements entre les régions.

Marchés alternatifs : mise en relation directe des producteurs et des livreurs (qui ont ainsi pris une partie du marché constitué par les restaurants).

Appuis gouvernementaux et autres : plans de résilience économique dont ont été bénéficiaires les acteurs du secteur des pêches, kits alimentaires et sanitaires, étroite collaboration entre les communautés de pêche et l'administration locale, appropriation des transferts d'argent via téléphone mobile.

Impacts of COVID-19 on the fisheries sector in ATLAFCO member states

(By Dr Moustapha KÉBÉ, Fisheries economist, Consultant)

The measures taken by governments to strengthen the economic and social resilience of the various sectors in the face of this pandemic have ended up placing the fisheries and aquaculture sector in a very difficult situation for all stakeholders.

The actors of artisanal fishing in the region carry out their activities almost in the same way and under the same conditions. Thus, the application of barrier measures results in a significant decrease in demands and transactions in fresh and processed fish products, both on the domestic as well as on foreign markets.

1) Socio-economic impacts

The actors in the fishery sector have suffered considerable loss of income due to the drastic reduction in landings following restrictions on trips to sea. In addition: difficulties in repaying loans contracted by certain actors with banks or individuals; reduced export earnings; the sale of goods to meet daily household expenses; the low health resilience to Covid-19 and the significant renunciation of health care in general, etc.

2) Impacts on fishing activities

The lack of alternative outlets has resulted in a large number of unsold items and therefore a waste of fishery resources (impact on the environment). In addition, the working conditions and safety of fishermen are compromised following the reduction of crews.

3) Impact on the value chain (industry)

The value chain has been strongly affected in various ways: increased cost of transport (consequence of limited travel between cities / provinces); reduction in the quantities placed on the market; lower prices of species caught; decrease in the activity of fishmongers; irregularity of supply to the domestic market.



Good initiatives and practices

Faced with the measures taken by governments to strengthen the resilience of populations, fishing communities have developed a number of good initiatives and practices, including the following.

The application of barrier measures results in a significant decrease in demands and transactions in fresh and processed fish products

Social distancing: wearing masks, respecting the distance of 1 to 2 meters, washing hands regularly, limiting gatherings.

Mobility of fishermen: reduction and systematic identification of crew members, control of user access to landing stages, limitation of sea trips, reduction of fishing time, quarantine of certain fishermen who did not respect the ban on movements between the regions.

Alternative markets: direct contact between producers and delivery people (who have thus taken part of the market made up of restaurants).

Government and other support: economic resilience plans from which stakeholders in the fisheries sector have benefited, food and health kits, close collaboration between fishing communities and local administration, ownership of money transfers via mobile phone.

And tomorrow ?

Faced with low socio-economic resilience, African fishing communities remain plunged into a life vicious circle (health crisis / economic problem / resumption of activities). It is not yet certain whether the return to normal activity will be quick or slow after the pandemic, and how to take advantage of the opportunities it has paradoxically created.

It is strongly recommended to carry out studies of the socio-economic and environmental impacts of Covid-19 on the fishing sector in ATLAFCO member States.

La pandémie de COVID-19 s'est rapidement propagée dans le monde entier avec des effets sociaux et économiques négatifs considérables dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Les effets de la pandémie sur le secteur des pêches et de l'aquaculture, en particulier les petits pêcheurs, sont désastreux. Il s'agit notamment de la perte de revenus et d'emplois, de la rareté du poisson et des perturbations du marché, de l'augmentation des risques pour la santé le long de la chaîne de valeur du poisson, y compris pour les pêcheurs, les pisciculteurs, les mareyeurs, les transformateurs et les commerçants.



Pour atténuer les effets négatifs du Covid-19, les Nations Unies et les différents pays travaillent ensemble pour : (i) soutenir la riposte sanitaire, y compris l'achat et la fourniture de produits de santé essentiels, sous la direction de l'OMS, (ii) renforcer la gestion et la réponse à la crise, et (iii) la prise en compte des impacts sociaux et économiques critiques.

La pêche et l'aquaculture fournissent de la nourriture à des centaines de millions de personnes dans le monde et des moyens de subsistance à plus de 10% de la population mondiale. Plus de sept millions de pêcheurs vivent en Afrique de l'Ouest et le secteur de la pêche est une source majeure de moyens de subsistance dans de nombreuses communautés, tant à l'intérieur des terres, sur les rives des lacs que sur la côte atlantique. En plus de fournir des emplois et des revenus, la pêche joue un rôle important dans les économies locales et nationales.

Les motifs ci-dessus ont convaincu la CEDEAO d'accroître la visibilité du poisson pour la sécurité alimentaire dans la politique agricole régionale des 15 États d'Afrique de l'Ouest (ECOWAP). Cet objectif a été atteint grâce à l'adoption du cadre stratégique global pour le développement durable de la pêche et de l'aqua-

culture (CSF SFAD), préparé par PESCAO, un programme financé par l'Union européenne, en complément de sa politique agricole régionale ECOWAP.

En revanche, peu de résultats positifs sont enregistrés, parmi lesquels : la distribution de la nourriture, la relance des réseaux alimentaires locaux, l'augmentation des ventes locales (marketing direct et livraisons), les actions collectives de sauvegarde des droits, les collaborations entre les communautés et les gouvernements, et la réduction de la pression sur la pêche.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il est urgent de coordonner, planifier et mettre en œuvre des réponses efficaces à court et à long terme. Les gouvernements, les organisations de développement, les ONG, les donateurs, le secteur privé et les chercheurs sont instamment invités à se mobiliser rapidement pour soutenir les petits pêcheurs et les communautés de pêcheurs côtiers.

Des réponses des gouvernements et de l'industrie sont nécessaires pour faire face aux difficultés économiques et sociales immédiates que la crise provoque dans le secteur de la pêche. En outre, les gouvernements doivent également maintenir leurs ambitions à long terme en matière de protection des ressources naturelles et des écosystèmes, et de la viabilité de la pêche.

Merci à la COMHAFAT d'avoir organisé une vidéoconférence, dont les résultats sont l'élaboration de lignes directrices pour les pêcheurs afin de se protéger contre Covid-19.



The COVID-19 pandemic has rapidly spread around the world with extensive negative social and economic effects in the fisheries and aquaculture sector.

The impacts of the pandemic for the Fisheries and Aquaculture sector, particularly the Small-Scale Fishers are disastrous. These include the loss of revenues and employment, scarcity of fish and market disruptions, increased health risks along the fish value chain, including the for fishers, fish farmers, mongers, processors and traders.



To mitigate the negative impacts of the Covid-19, the United – Nations, and individual countries are working together to: (i) supporting the health response including the procurement and supply of essential health products, under WHO’s leadership, (ii) strengthening crisis management and response, and (iii) addressing critical social and economic impacts.

Fisheries and aquaculture provide food for hundreds of millions of people around the world and livelihoods for over 10% of the world’s population. More than seven million fishing people live in West Africa and the fisheries sector is a major source of livelihoods in many communities, both inland on lakeshores and on the Atlantic coast. In addition to providing employment and income, fisheries play an important role in local and national economies.

The above motives convinced ECOWAS to increase the visibility of fish to food security in the regional agricultural policy in the 15 West African states (ECOWAP). This was achieved through the adoption of the Comprehensive Strategic Framework for Sustainable Fisheries and Aquaculture Development (CSF SFAD), prepared by

PESCAO, a European-Union funded programme, as a complement to its regional agricultural policy ECOWAP.

On the other hand, few positive outcomes are recorded, these include: food sharing, revival of local food networks, increase in local sales (direct marketing and deliveries), collective actions to safeguard rights, collaborations between communities and governments, and reduced pressure on fishing.

According to the Food and Agriculture Organisation of the United Nations (FAO), there is an urgent need to coordinate, plan and implement effective short- and long-term responses. Governments, development organizations, NGOs, donors, private sector, and researchers are urged to rapidly mobilize in support of small-scale fishers, coastal fishing communities.

Governments and industry responses are needed to address the immediate economic and social hardships that the crisis is provoking in the fish sector. Also, Governments also need to maintain long-term ambitions for protecting natural resources and ecosystems, and the viability of fisheries.

Thanks to ATLAFCO for having initiated a video conference whose outcomes is the elaboration of a guidelines for the fishermen to protect themselves against Covid-19.



COVID-19 ET VALORISATION DES FEMMES DU SECTEUR DE LA PÊCHE

(Par Amy Christiane Dago, Présidente RAPEF - Rassemblement Africain des Femmes de la Pêche)

La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, et les mesures prises par les pouvoirs publics à travers le monde en vue de limiter la propagation du virus, ont exacerbé la situation de précarité des femmes actrices du secteur de la pêche, avec plus d'intensité pour les pays de notre région et dans la pêche artisanale.



Réaction des femmes de la pêche artisanale (exemple de la Côte d'Ivoire)

Les femmes de la pêche artisanale en Côte d'Ivoire, organisées en réseau national (RENAFEP-CI), ont mis tout en œuvre pour assurer la poursuite de leurs activités afin que la nourriture soit dans l'assiette de leurs familles mais aussi des populations ivoiriennes. Elles se sont également impliquées dans la prévention, en participant à la sensibilisation dans plusieurs marchés et sites de débarquement, pour que les gens se lavent régulièrement les mains lorsqu'ils entrent dans les marchés, gardent la distance sociale, et portent des masques. Elles ont dû cotiser sur leurs économies pour acheter les kits sanitaires.

Des statistiques récentes révèlent que les femmes africaines représentent plus d'un quart (27%) de la main d'œuvre opérant dans les activités de la pêche et de l'aquaculture. Elles sont présentes à tous les segments, avec une grande majorité (91,5%) dans les activités post récolte (transformation, commerce, vente).

En dépit de ce rôle central, la population féminine active du secteur des pêches en Afrique, se trouve dans une situation précaire et présente un haut niveau de vulnérabilité. Ne bénéficiant que d'un accès limité aux ressources, cette catégorie de la population active reste marginalisée et exclue des processus de politiques publiques et de prise de décisions.

Impact du Covid-19 sur l'activité des femmes

Partout en Afrique les femmes du secteur de la pêche ont subi de plein fouet l'impact de la pandémie du Covid-19. Compte tenu de leurs faibles moyens, il est impossible pour les femmes s'activant dans la pêche artisanale d'arrêter leurs activités. Elles vivent au jour le jour. Les mesures de restrictions prises pour lutter contre la pandémie frappent très fort la pêche artisanale, notamment les femmes qui sont à tous les stades de la chaîne.

Il faut améliorer l'accès aux ressources matérielles et financières pour développer les activités des femmes et répondre à leurs besoins et aspirations

par des conditions de travail, de santé, et de vie difficiles.

Les mesures de protection prises par les autorités sanitaires sont venues bouleverser les habitudes et toutes les activités des actrices du secteur de la pêche artisanale, déjà frappées

Que faire pour les femmes de la pêche en Afrique face au Covid ?

- Améliorer l'accès aux ressources matérielles et financières pour développer leurs activités et répondre à leurs besoins et aspirations ;
Leur octroyer plus de formation et d'instruction formelle pour plus d'efficacité, de rentabilité et de durabilité de leurs activités, pour une résilience adéquate face aux ravages de la pandémie ;
- Associer pleinement les organisations des femmes (y compris les associations locales) dans l'élaboration des futures réponses à la crise sanitaire, ainsi que pour la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030 de l'UA ;
- Débloquer des moyens financiers ambitieux, notamment une aide financière structurelle aux organisations de femmes (y compris les associations locales).



COVID-19 AND THE PROMOTION OF WOMEN IN THE FISHING SECTOR

(By Amy Christiane Dago, President of RAPEP - African Network of Women in Fisheries)

The health crisis linked to the Covid-19 pandemic, and the measures taken by public authorities around the world, to limit the spread of the virus, have exacerbated the precarious situation of women actors in the fishing sector, with more intensity for the countries of our region and in artisanal fishing.



Recent statistics reveal that African women represent more than a quarter (27%) of the workforce engaged in fishing and aquaculture activities. They are present in all segments, with a large majority (91.5%) in post-harvest activities (processing, trade, sales).

Despite this central role, the active female population in the fisheries sector in Africa is in a precarious situation with a high level of vulnerability. With only limited access to resources, this category of the working population remains marginalized and excluded from public policy and decision-making processes.

Impact of Covid-19 on women's activity

All over Africa, women in the fisheries sector have been hit hard by the impact of the Covid-19 pandemic. Given their limited means,

There is a need to improve access to material and financial resources to develop activities of the women and meet their needs and aspirations.

it is impossible for women active in artisanal fishing to stop their activities. They live a daily life. The restrictive measures taken to combat the pandemic are hitting artisanal fishing very hard, especially women who are at all stages of the fisheries value chain.

The protective measures taken by the health authorities have disrupted the habits and all the activities of the actors of the artisanal fishing sector, already hit by difficult working conditions, health and lives.

Reaction of women in artisanal fishing (example of the Ivory Coast)

The women of artisanal fishing in Côte d'Ivoire, organized in a national network (RENAFEP-CI), have done everything to ensure the continuation of their activities so that food is on the plates of their families but also of the Ivorian populations.

They are also involved in prevention, helping to raise awareness in several markets and landing sites so that people regularly wash their hands when entering markets, maintain social distancing, and wear masks. They had to contribute from their savings to buy the sanitary kits.

How to assist women fishers in Africa in the face of Covid?

- Improve access to material and financial resources to develop their activities and meet their needs and aspirations;
- Provide them with more training and formal instruction for more efficiency, profitability and sustainability of their activities, for adequate resilience in the face of the ravages of the pandemic;
- Fully involve women's organizations (including local associations) in the development of future responses to the health crisis, as well as in the implementation and monitoring of the AU's Agenda 2030;
- Unlock ambitious financial resources, in particular structural financial assistance for women's organizations (including local associations).



CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES DANS LA PÊCHE ARTISANALE : UN IMPÉRATIF POUR L'APRÈS CRISE COVID-19

(Par M. Gaoussou Gueye, Président de la CAOPA)

La crise du Covid-19 est l'occasion de répondre aux défis de longue date dans la pêche artisanale, et d'améliorer les conditions de travail des hommes et des femmes de la filière.

La pêche artisanale africaine demeure mobilisée, malgré l'irruption de la pandémie du Covid-19, car elle doit pouvoir continuer ses activités. Les mesures imposées par le Covid-19 (confinements, limitations du commerce, règles d'hygiène), constituent des défis majeurs pour la pêche artisanale dont les moyens des acteurs sont limités, parfois dérisoires.

Malgré tout, les sites de débarquement et de transformation ne pouvaient fermer complètement, au risque d'asphyxier les artisans et de tuer l'économie locale. Il faut donc déployer sur ces sites mêmes la sensibilisation, ainsi que la prise en charge - s'il y a des cas suspects ou positifs.

D'où la nécessité d'améliorer en urgence les conditions de travail de tous les acteurs de ce secteur d'activités, en se référant en cas de besoin aux textes internationaux.

Convention OIT et Directives FAO

Deux grands textes font autorité dans ce contexte. *La Convention 188 de l'Organisation internationale du Travail sur le travail dans la pêche, adoptée en 2007*. Elle comporte un Guide pour les Syndicats. Elle couvre la pêche artisanale, maritime et continentale ; inclut des aspects importants pour la pêche artisanale (recrutement, liste d'équipage, soins médicaux à bord, santé et sécurité au travail, protection sociale) ; prévoit une mise en œuvre progressive (à ce jour, seuls quatre pays de la zone COMHAFAT l'ont adoptée : Congo, Angola, Namibie, Sénégal).

L'autre instrument international, ce sont Les Directives Volontaires de la FAO pour une Pêche Artisanale Durable, adoptées en 2014. Ce document prend en compte des éléments de la chaîne de valeur de la pêche artisanale ignorés par l'OIT, notamment le travail des femmes de ce secteur. Il insiste sur le développement social, l'emploi pérenne, le travail décent, les activités après capture (transformation et conservation), et le commerce.

Pour atténuer de façon durable et coordonnée les effets de la pandémie du Covid-19 sur la pêche artisanale, l'on peut recommander aux pays membres de la COMHAFAT de ratifier la Convention de l'OIT sur le travail dans la pêche, et de chercher les voies et moyens pour l'appliquer afin d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs artisans.

Nécessité d'améliorer en urgence les conditions de travail de tous les acteurs de la pêche artisanale, en se référant en cas de besoin aux textes internationaux

Ces États gagneraient aussi à mettre en œuvre les Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, par des plans d'action

nationaux élaborés de manière transparente, participative, et sensible aux enjeux de genre.



DECENT WORKING CONDITIONS IN ARTISANAL FISHING: AN IMPERATIVE FOR THE POST-COVID-19 CRISIS

(By Mr. Gaoussou Gueye, President of CAOPA)

The Covid-19 crisis is an opportunity to respond to long-standing challenges in artisanal fishing, and to improve the working conditions of men and women in the sector.

African artisanal fishing remains mobilized, despite the outbreak of the Covid-19 pandemic, because of the compelling need to continue its activities. The measures imposed by Covid-19 (confinements, trade restrictions, hygiene rules) constitute major challenges for artisanal fishing, with the means of the actors limited, sometimes derisory.

Even so, the landing and processing sites could not close completely, risking the suffocation of the artisans and the killing of the local economy. Awareness must therefore be raised at these very sites, as well as care - if there are any suspected or positive cases.

Hence the urgent need to improve the working conditions of all actors in this sector of activity, with reference to international texts if necessary.

ILO Convention and FAO Guidelines

Two major texts are authoritative in this context. The *International Labor Organization's Work in Fishing Convention 188*, adopted in 2007. It includes a Guide for Trade Unions. It covers artisanal, maritime and inland fishing; includes important aspects for artisanal fishing (recruitment, crew list, on-board medical care, occupational health and safety, social protection); provides for gradual implementation (to date, only four countries in the ATLAFCO area have adopted the Guide: Congo, Angola, Namibia, Senegal).

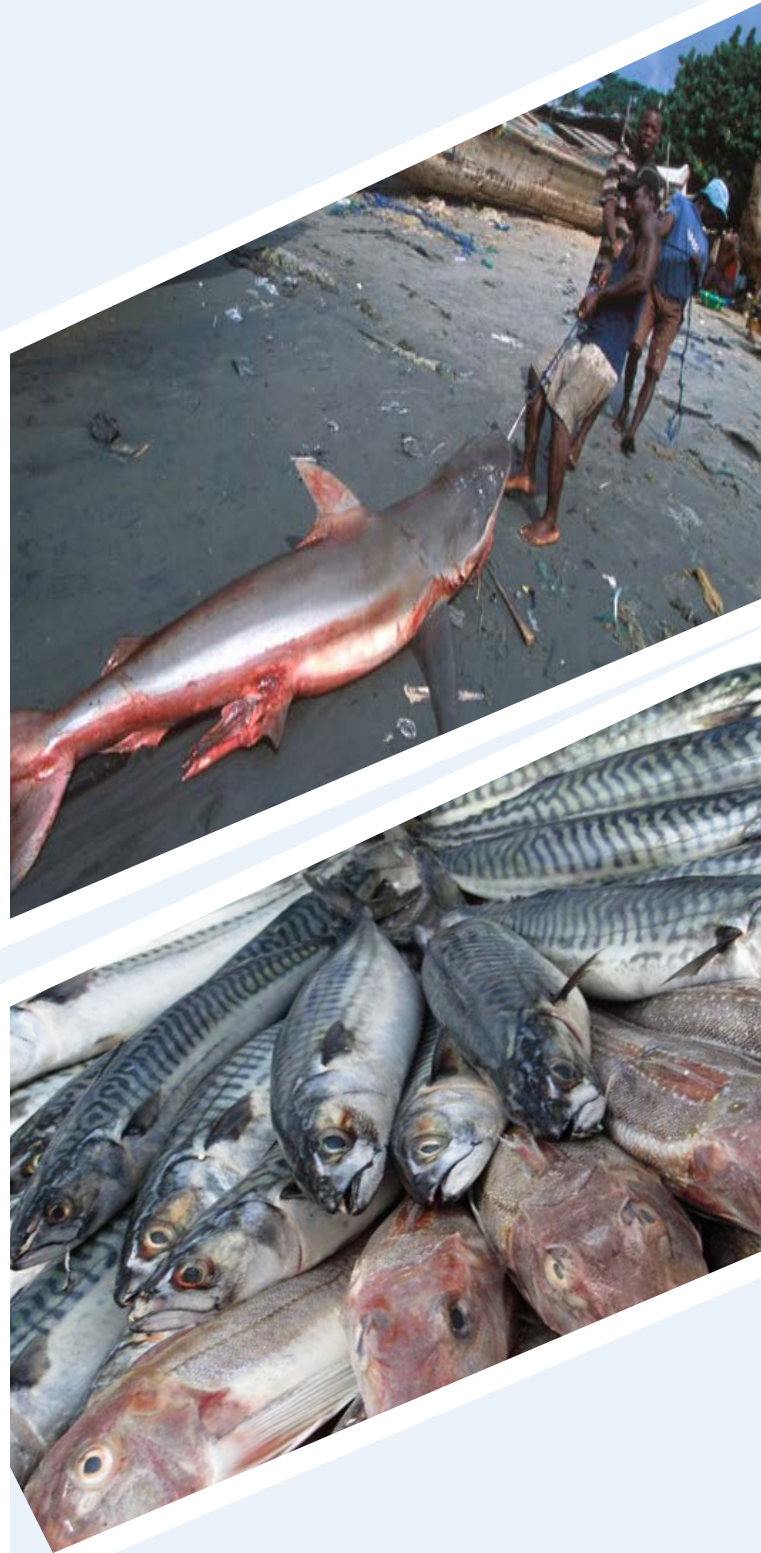
The other international instrument is the FAO Voluntary Guidelines for Sustainable Artisanal Fisheries, adopted in 2014. This document takes into account elements of the artisanal fisheries value chain ignored by the ILO, in particular the work of women in this sector. It emphasizes social development, sustainable employment, decent work, post-capture activities (processing and conservation), and trade.

To mitigate in a sustainable and coordinated manner the effects of the Covid-19 pandemic on artisanal fishing, we can recommend to ATLAFCO member countries to ratify the ILO Convention on Work in Fishing, and to seek the ways and means to apply it in order to improve the working conditions of artisanal fishermen.

Urgent need to improve the working conditions of all actors in artisanal fishing, with reference to international texts if necessary

These States would also benefit from implementing the FAO Voluntary Guidelines aimed at ensuring the sustainability of artisanal fisheries, through

national action plans developed in a transparent, participatory and gender-sensitive manner.





LA NÉCESSAIRE PROTECTION DES PÊCHEURS PENDANT LA PANDÉMIE DU COVID-19 : LA PROMOTION DE LA MÉDECINE MARITIME

(Par Abdenaji Laamrich, Chef de projets, Secrétariat COMHAFAT)

Les pêcheurs, entre la nécessité de remplir leur rôle de pourvoyeurs de nourriture et les risques liés à leurs conditions de travail.

À travers les objectifs de développement durable (ODD - ONU, 2015), le monde s'est engagé à mettre fin à toutes les formes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le poisson a un potentiel significatif pour contribuer à l'objectif de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique (le poisson fournit 19% de l'apport en protéines animales aux Africains).

Les pêcheurs travaillent souvent de longues heures dans des conditions météorologiques difficiles, ce qui augmente la probabilité d'accidents ou de blessures. La FAO estime que la pêche est l'une des professions les plus dangereuses et les plus risquées au monde. Les pêcheurs et leurs communautés sont actuellement confrontés à la menace de la pandémie du COVID-19, qui affecte toute la chaîne de valeur et les moyens de subsistance qui en dépendent.

Risques liés aux conditions de travail des pêcheurs

Les mesures prises pour contenir la propagation du COVID-19 ont perturbé tous les segments des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales. La protection de chaque étape de la chaîne d'approvisionnement est fondamentale pour éviter les crises alimentaires mondiales et locales, et protéger les économies tributaires du poisson.

Dans notre région, faute d'installations et d'équipements, le maintien de l'hygiène pour lutter contre l'épidémie est compliqué : à bord des navires, sur les sites de débarquement, sur les sites de transformation, sur les marchés. Les pêcheurs, ainsi que les transformateurs et vendeurs de

poisson (dont beaucoup sont des femmes) sont exposés à un plus grand risque d'infection, car ils sont en contact étroit avec les autres à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

Les conditions de travail et la sécurité des pêcheurs dans les petits secteurs et les secteurs industriels ont été affectées en raison de la nécessité de travailler plus longtemps, ce qui augmente la fatigue et le stress.

Cependant, la crise sanitaire pandémique présente une opportunité d'aborder et d'améliorer les conditions de travail et d'hygiène de ces groupes les plus vulnérables (FAO 2020).

La pandémie du COVID-19 a révélé la fragilité de nos systèmes sanitaires et alimentaires. Elle a commencé comme une crise sanitaire, mais a rapidement touché tous les secteurs de l'économie, y compris la pêche

Amélioration des conditions de travail des pêcheurs

Les communautés d'Afrique de l'Ouest sont désormais confrontées aux effets combinés du COVID-19, de la faim chronique, des conflits et du changement climatique (Africa Press Office 2020).

La pandémie du COVID-19 a révélé la fragilité de nos systèmes sanitaires et alimentaires. Elle a commencé comme une crise sanitaire, mais a rapidement touché tous les secteurs de l'économie, y compris la pêche, imposant de sérieux défis à la réalisation de tous les ODD.

La compréhension des implications de la pandémie étant encore incomplète, il est urgent de coordonner, planifier et mettre en œuvre des réponses efficaces à court et à long terme à cette crise.



THE NECESSARY PROTECTION OF FISHERMEN DURING THE COVID- 19 PANDEMIC: THE PROMOTION OF MARITIME MEDICINE

(By Abdenaji Laamrich, Projects Manager, ATLAFCO Secretariat)

Fishermen, between the need to fulfill their role as providers of food and the risks linked to their working conditions.

Through the Sustainable Development Goals (SDG - UN, 2015), the world has committed to ending all forms of food and nutrition insecurity. Fish has significant potential to contribute to the goal of reducing food and nutrition insecurity in Africa (fish provides 19% of animal protein intake to Africans).

Fishers often work long hours under harsh weather conditions, increasing the likelihood of accidents or injury ; FAO estimates that fisheries is one of the most dangerous and risky occupations in the world.

Fishermen and their communities are currently facing the threat of the COVID-19 pandemic, which is affecting the entire value chain and livelihoods.

Risks associated with fishermen working conditions

Measures taken to contain the spread of COVID-19 have caused disruption in all segments of both domestic and international supply chains. Protecting each stage of the supply chain is fundamental to avoid global and local food crises, and protect fish- dependent economies.

In our region, due the lack of facilities and equipment, maintaining the hygiene to fight the epidemic is complicated: on board the vessels, in fish landing sites, on processing sites, in markets.

Fishers, fish processors and vendors (many of whom are women), are exposed to a greater risk of infection, as they

have close contact with others at all stages of the value chain.

Working conditions and the safety of fishers in both small and industrial sectors have been affected owing to having to work longer periods, which increases fatigue and stress.

However, the pandemic health crisis does present an opportunity to address and improve the working and sanitary conditions of these most vulnerable groups (FAO 2020). (FAO 2020).

The COVID-19 pandemic started as a health crisis, but soon affected all sectors of the economy including fisheries

Improving fishermen work conditions

Communities across West Africa now face the combined effects of COVID-19, chronic hunger, conflict, and climate change (Africa Press Office 2020).

The COVID-19 pandemic has revealed the fragility of our health and food systems.

It started as a health crisis, but soon affected all sectors of the economy including fisheries imposing serious challenges to the achievement of all SDGs.

As the understanding of the implications of the pandemic is still incomplete, there is an urgent need to coordinate, plan and implement effective short- and long-term responses to this unfolding crisis.



COVID-19 ET SUIVI MÉDICAL DES GENS DE MER

(Par Dr Ghailan Tarik, Président de la Société Marocaine de Médecine Maritime)

Recommandations de bonnes pratiques médicales pour des activités n'ayant pas été interrompues lors de la pandémie Covid-19

Visites médicales des gens de mer

Visites médicales spontanées non urgentes et périodiques non exigées par la loi : les minimiser ; consulter à distance ; renforcer la protection du personnel médical et des marins si la visite présente est indispensable.

Visites d'embauche, de reprise, de changement de navire ou de poste. Prévoir : local aéré, masque FFP2, lunettes de protection, gants jetables, kit de combinaison médicale Covid-19 pour les cas suspects.

Rôle accru du médecin des gens de mer en contexte de Covid-19

Rôle de conseil : amélioration des conditions de vie et de travail à bord ; adaptation des postes, des techniques et des rythmes de pêche ; sensibilisation des marins pêcheurs sur la prévention du Coronavirus ; formation renforcée à l'hygiène générale du navire.

Intervention médicale directe et urgente : prévoir une «Chambre d'isolement» (local aéré différent de l'infirmerie, désinfecté après chaque intervention) ; isoler strictement le marin dans cette chambre pendant la période de test et d'attente des résultats ; appliquer le nouveau protocole de traitement, si le test PCR est positif ; rechercher sur le bateau et tester immédiatement toutes les personnes ayant été en contact avec le malade.

Conditions de reprise des activités de pêche marine après prise en charge

Personnes ayant été atteinte par le Covid-19 : délai de 2 mois avant la reprise.

En cas de formes graves de la maladie : délai reporté à 3 mois (au terme desquels il y a radio du thorax, examen du cœur, et des tests d'effort).

Les marins-pêcheurs n'ayant pas été contaminés : respecter à la lettre les gestes barrière et la distanciation sociale.

Si le matériel de plongée avait fait l'objet d'un échange, d'un prêt ou d'une location, il doit être désinfecté soigneusement (ou remplacé si les moyens le permettent).

COVID-19 AND MEDICAL EXAMINATIONS OF SEAFARERS

(By Dr Ghailan Tarik, President of the Moroccan Society of Maritime Medicine)

Recommendations of good medical practice for activities that were not interrupted during the Covid-19 pandemic

Medical visits by seafarers

Spontaneous non-urgent and periodic medical visits not required by law: minimize them; consult remotely; strengthen the protection of medical personnel and seafarers if a face-to-face visit is essential.

Hiring, resumption, ship or job change visits. Provide: ventilated room, FFP2 mask, protective glasses, disposable gloves, Covid-19 medical suit kit for suspected cases.

Increased role of seafarers' doctors in the context of Covid-19

Advisory role: improvement of living and working conditions on board; adaptation of positions, techniques and fishing rhythms; raising awareness among fishermen on the prevention of Coronavirus; enhanced training in general ship hygiene.

Direct and urgent medical intervention: provide an «isolation room» (ventilated room different from the infirmary, disinfected after each intervention); strictly isolate the sailor in this room during the period of testing while awaiting results; apply the new treatment protocol, if the PCR test is positive; search the boat and immediately test all people who have been in contact with the patient.

Conditions for resuming marine fishing activities after care

People who have been affected by Covid-19: two months delay before recovery.

In severe forms of the disease: delay postponed to 3 months (after which there is a chest x-ray, heart examination, and stress tests).

Fishermen not having been contaminated: strictly respect barrier gestures and social distancing.

If diving equipment has been exchanged, loaned or rented, it should be thoroughly disinfected (or replaced if resources permit).

“THE NECESSARY PROTECTION OF FISHERMEN DURING THE COVID-19 PANDEMIC: THE PROMOTION OF MARITIME MEDICINE”

Organized by the ATLAFCO, on August 13, 2020

BACKGROUND

In January and March 2020, the World Health Organization (WHO) successively declared that the outbreak of the novel coronavirus (COVID -19) constitutes a Public Health Emergency of International Concern (PHEIC) and a pandemic. As a result, Governments around the world decided to put in place various preventive measures to contain the spread of this disease. These measures include the closure of air, land, and sea borders, restrictions on movement between areas, physical and social distancing, as well as lockdown.

The marine fisheries sector, as a socio-economic activity sector, has suffered the full brunt of the consequences of the measures taken to contain the COVID-19 pandemic, along the value chain, whether concerning production, processing, logistics, or marketing.

For ATLAFCO member States, the fisheries sector plays an important socio-economic role in local and national economies, in terms of food security, job creation, and inflow of foreign exchange, and constitutes a vital sector. This position is all the more crucial as this sector plays a strategic role as a major contributor to food and nutritional security by providing animal proteins which are generally cheaper than meat and poultry.

The COVID-19 pandemic has confirmed, if necessary, the essential role of this sector as one of the first important links in the food chain. At the height of the health crisis, the sector, in order to meet the food needs of the populations, had to maintain its activities throughout the value chain to ensure the continuation of a regular supply of fish to the populations.

In this context, professional fishermen, along with other workers in the value chain, found themselves at the center of a difficult equation to solve: How to preserve their personal safety, their health in the particular conditions of their work, which intervenes in a small area favorable to contamination, and how to ensure at the same time their key role in harvesting seafood and transporting them to the ports of landing.

How have the countries of the region reconciled this double requirement: protect the health of actors in their workplaces - particularly on board vessels - and avoid the contamination of customers and subcontractors and meet the dietary needs of fishery products populations?

The fishing activity should only be permitted when the conditions for protection against COVID-19 are met. These measures include the wearing of masks, the washing of hands, and distancing being enforced, in order to reduce the risk of contamination by COVID-19 and in order to implement good hygiene practices and all other requirements decreed by public health authorities aiming to limit the spread of the virus.

- How have the provisions to minimize the risk of contagion in the workplace been applied??
- What do international labor standards provide for the preservation of decent working conditions in crisis contexts?
- What are the seafarers' health and safety rights during the pandemic?
- What are the strategies adopted or to be implemented in the ATLAFCO region to promote recovery, protect employment, and promote decent and inclusive work for fishermen?

It is to these questions and many others related to the working conditions of this particular category of professionals, that the participants provided answers during discussions organized in the form of a webinar held by ATLAFCO on Thursday, August 13, 2020.

CONDUCT OF WORK

Presentation 1: The impact of COVID -19 on the fishery resources sector, Dr Mohamed SEISAY (AU-IBAR)

Dr. Seisay recalled the general goal of the Policy Framework and Reform Strategy (PFRS) which is to strengthen the contribution of the fishing and aquaculture sector to food security, livelihoods and wealth creation (income). This target is currently under threat due to the impact of COVID-19 and the resulting policy choice between public health and the goal of the PFRS.

Presentation 2: General review of the impact of the pandemic on the fisheries sector within Member States - Dr Moustapha KÉBÉ, Consultant

In his presentation, Dr. Kébé considered that the fisheries sector in Africa is hit hard by the pandemic, which represents a real threat to the economic, social and environmental sector, especially its most vulnerable layer, i.e. fishing communities. He explained the decrease in requests and transactions, caused by the impact on small-scale fishing.

Presentation 3: Preventive measures taken in response to Covid-19 in the area of marine fisheries: the case of Morocco - M. Ahmed EL KOUHEN, Director at the Department of Marines Fisheries.

Mr. EL Kouhen gave an overview of regulatory measures, of the health protocol for the prevention of risks related to Covid-19 awareness campaigns, as well as of the screening campaigns carried out in the fisheries sector in Morocco. He concluded with the presentation of awareness COVID-19 screening campaigns targeting seafarers, women workers in industrial units, and the staff of maritime training institutions.

Presentation 4: Fishermen, between the need to fulfill their role as providers of food and the risks associated with their working conditions - Mr. Abdennaji LAAMRICH (ATLAFCO)

Mr. Laamrich defines fish and other aquatic foods as having economic, social and cultural importance, but also as constituting a key element in global food systems.

The links between harvesting, handling, processing, distribution and consumption - the supply chain - are essential to understand in order to determine the role of fisheries and demonstrate the diversity of activities and people involved in the process (fishermen and processors).

To this end, the protection of each step of the supply chain is fundamental to avoid global and local food crises and to protect fish-dependent economies.

Presentation 5: The case of industrial fishing - M. KIM, Vice-President of the World Tuna Purse Seine Organization (Ghana)

Mr. Kim's presentation shows the seriousness of COVID-19 in the fishing industry. Despite enormous care and precautions, the infection began to occur even on board fishing vessels.

Due to the nature of the enclosed space of a boat, there is a high risk for all the crews to be infected.

Among the consequences, there is the difficulty in supplying a ship (linked to the problems of the well-being of the seafarers), the non-boarding of auxiliary personnel during transshipment and unloading (delay of work), the loss of jobs, as well as reduced consumption of tuna leading to lower tuna prices and poor performance in tuna activities.

Presentation 6: The case of coastal and / or small-scale fishing - Mr. Gaoussou GUEYE, President of CAOPA

Mr. Gueye indicated that the restrictions imposed in most African countries on gatherings, on the movement of people and goods, as well as the closure of traditional markets for products from small-scale fisheries, make difficult the access to fish for the poorest.

He proposed to ATLAFCO member States to improve the working conditions of men and women in the sector by ratifying ILO Convention number 188 on work in fisheries, and to implement the Voluntary Guidelines of the FAO aiming to ensure the sustainability of small-scale fisheries.

Presentation 7: The Case of Women - Mrs. Imane MOURABITI, Gender Expert

Mrs. Mourabiti's presentation began by pointing out that in Morocco, the participation of women in the fishing sector remains very limited, and that it was classically attached to related trades (mending of fishing nets and work in fish processing units). Recently, an effective participation of women in this activity is being observed.

According to her, Covid-19 is a real test of the Government's ability to respond to health crises in the fishing sector, particularly among fishers and more particularly among women.

The response to this pandemic has been heterogeneous: mee-

ting the aspirations for certain categories (female fishers), insufficient for others (women collectors of seaweed).

Presentation 8: The case of women in small-scale fishing in Côte d'Ivoire - Mrs. Christine AMY DAGO, President of RAFEP.

Mrs. Dago considers that the restrictive measures taken to fight the Covid-19 pandemic are very taxing on small-scale fishing, because they are disrupting the habits and all the activities of the actors of the small-scale fishing sector, already hit by rather difficult working, health, and living conditions.

She insisted on the efforts made by the women of small-scale fishing in Côte d'Ivoire to ensure the continuation of their activities in order to ensure the livelihood of their families but also that of the Ivorian population, by opting for prevention and awareness-raising.

Presentation 9: The Case of Long-Distance Fishing: The working conditions of fishermen on E.U. vessels operating in the waters of African countries - M. Alexander RODRIGUEZ, LDAC Executive Secretary

Mr. Rodriguez began by mentioning the opinion of LDAC and the response of the European Commission (EC) on the safety and health measures for seafarers in EU fishing fleets to deal with Covid-19.

In this sense, LDAC submitted on May 27, 2020 a letter to the EC asking for a visual brochure in all EU languages providing essential information on health and safety measures to ensure the well-being of the staff of European fishing fleets during the Covid-19 pandemic.

The EC invited LDAC to share information between members and fishermen based on recommendations from WHO and the ILO. In addition, national governments can adopt country-specific restrictions and measures.

Presentation 10: Reminder of international legislation - Pr. Miloud LOUKILI, Rabat School of Law.

Pr. Loukili's presentation underlined the fact that the mega-health crisis caused by COVID-19 has created an unprecedented situation that has affected all countries around the world and the fishing sector has been strongly impacted. To face this pandemic, the international community drew on an existing legal and regulatory base, both rich and varied, of which he recalled the main legal instruments.

In the same vein, he noted that other legal standards have been adapted to the crisis, including the security recommendations set jointly by the FAO, the ILO, and the IMO in 2010 as well as the related implementation guidelines of 2011.

Presentation 11: The protection of seafarers and fishermen in the context of Covid-19: ILO's experience since the beginning of the pandemic - M. Brandt WAGNER, ILO

Mr. Wagner's presentation highlighted some of the work done by the ILO, often with other international organizations, concerning COVID-19, particularly in the maritime sectors, and insisted on safety and security issues and related issues.

Despite the differences between the shipping and marine fisheries sectors, much work has been done regarding the protection of seafarers that can be useful in the commercial fishing industry.

Presentation 12: Change of crew of fishing vessels and COVID-19: Professor Kaoutar MERBOUH

Prof. Merbouh's presentation deals with the issue of changing the crew of fishing vessels and the protection of people during this change in Covid-19 times.

She strongly recommending to take all the necessary measures in these times of COVID-19, to ensure the safe change of crew of fishing vessels through the collaboration between all the local administrations and the owners of fishing vessels so as to

preserve both the health of fishers and the marine environment.

Presentation 13: Medical visit of fishermen in the context of Covid-19- Dr. Tarik GHAILAN, President of the Moroccan Society of Maritime Medicine (Tangiers)

Dr. Ghailan explained the role of the seafarer doctor in the context of COVID-19, the seafarer medical visits, and the response in case of an emergency: suspicion of COVID-19, as well as the steps to be followed.

He then gave an overview on the distribution of healthcare personnel during the COVID-19 epidemic due to the infection by the virus, with an emphasis on the designation of diseases, the time of treatment, as well as the short-list of the main types of work likely to cause these diseases.

RECOMMENDATIONS *(excerpts)*

The Participants recommend:

- To undertake socio-economic and environmental impact studies (supply of fish products, jobs, income, working conditions, state of the fishery resource, health consequences...) of COVID-19 on the sector of marine fisheries within the ATLAFCO Member States;
- To maintain activities of the fisheries value chain and ensure a regular supply to the market under the best possible safety conditions;
- To apply the relevant recommendations and measures recommended by international organizations (WHO, ILO, IMO, FAO) to limit the spread and direct effects of COVID- 19;
- To grant special attention to workers from the small-scale sector and to women, because of their greater vulnerability;
- To promote permanent social dialogue and cooperation with the social partners, in order to be better informed of their working conditions and for a better dissemination of best practices;
- To promote maritime medicine by setting up public infrastructure or through social services in favor of this segment of the working population. This will in particular make it possible to strengthen resilience to crisis situations, such as COVID-19;
- To advocate for the conversion of ad hoc response measures to the current health crisis into full-fledged social protection systems;
- To promote regional cooperation in the fields of social protection of seafarers, in the training in maritime medicine, and the sharing of experiences in the management of health crises affecting the marine fisheries sector.

« LA NÉCESSAIRE PROTECTION DES MARINS-PÊCHEURS DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 : LA PROMOTION DE LA MÉDECINE DE MER »

Organisée par la COMHAFAT le 13 Août 2020

CONTEXTE

En janvier et en mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré successivement que la flambée du nouveau coronavirus (COVID-19) constitue une urgence de santé publique internationale (USPPI) et une pandémie. En conséquence, les États à travers le monde ont décidé de mettre en place différentes mesures préventives pour contenir la propagation de la cette maladie. Parmi ces mesures, nous notons : la fermeture des frontières aériennes, terrestres, et maritimes, les restrictions de déplacements entre les zones, la distanciation physique et sociale et le confinement.

Le secteur de la pêche maritime, en tant que secteur d'activité socio-économique, a subi de plein fouet les conséquences des mesures prises pour endiguer la pandémie du COVID-19, ceci le long de la chaîne de valeur, qu'il s'agisse de la production, de la transformation, de la logistique ou de la commercialisation.

Pour les États membres de la COMHAFAT, le secteur de la pêche joue un rôle socioéconomique important dans les économies locales et nationales, en termes de sécurité alimentaire, de création d'emplois et d'apport en devises, et constitue un secteur vital. Cette position est d'autant plus capitale que ce secteur joue un rôle stratégique en tant que contributeur majeur à la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la fourniture de protéines animales généralement moins chères que la viande et la volaille.

La pandémie du COVID-19 a confirmé s'il en est besoin, le rôle essentiel de ce secteur comme l'un des premiers maillons importants de la chaîne alimentaire. Au plus fort de la crise sanitaire, le secteur pour répondre aux besoins alimentaires des populations, se devait de maintenir ses activités tout au long de la chaîne de valeur pour assurer la continuation d'un approvisionnement régulier des populations en poisson.

Dans ce contexte, les pêcheurs professionnels, avec les autres travailleurs de la chaîne de valeur, se sont trouvés au centre d'une équation difficile à résoudre : Comment préserver leur sécurité personnelle, leur santé dans les conditions particulières de leur travail, qui intervient dans un espace restreint favorable aux contaminations et assurer à la fois, leur rôle clé de récolte des produits de la mer et d'acheminement vers les ports de débarquement.

Comment les pays de la région ont-ils concilié cette double exigence : protéger la santé des acteurs sur leurs lieux de travail -particulièrement à bord des navires- et éviter la contamination des clients et des sous-traitants et répondre aux besoins alimentaires en produits halieutiques des populations ?

L'activité de pêche ne devrait être autorisée que lorsque les conditions de protection contre le COVID-19 sont réunies. Ces mesures

comprennent les trois M (Masque mis, Mains bien lavées et Maintien de la distance) pour réduire les risques de contamination par le COVID-19 et pour la mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène et toutes les autres exigences édictées par les autorités de santé publique visant à limiter la propagation du virus.

- Comment les dispositions visant à réduire au minimum les risques de contagion en milieu de travail ont-elles été appliquées ?
- Que prévoient les normes internationales du travail pour la préservation des conditions de travail décentes dans les contextes de crise ?
- Quels sont les droits des gens de mer en matière de santé et de sécurité pendant la pandémie ?
- Quelles sont les stratégies adoptées ou à mettre en œuvre dans la région COMHAFAT pour favoriser la reprise, protéger l'emploi et promouvoir le travail décent et inclusif des marins-pêcheurs ?

C'est à ces questions et à bien d'autres liées aux conditions de travail de cette catégorie particulière de professionnels, que les participants ont apporté des réponses au cours de discussions organisées sous forme de webinaire à l'initiative de la COMHAFAT le jeudi 13 août 2020.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Présentation 1 : L'impact du COVID-19 sur le secteur des ressources halieutiques - Dr Mohamed SEISAY (UA-BIRA)

L'orateur a rappelé l'objectif général du Cadre Politique et de la Stratégie de Réforme (CPSR) qui est de renforcer la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et à la création de richesses (revenus). Cet objectif est actuellement menacé en raison de l'impact du COVID-19 et du choix politique qui en résulte entre la santé publique et l'objectif du CPSR.

Présentation 2 : Revue générale de l'impact de la pandémie sur le secteur halieutique au sein des États membres - Dr Moustapha KÉBÉ, Consultant

Dans sa présentation, le Dr Kébé considère que le secteur de la pêche en Afrique est frappé de plein fouet par cette pandémie qui représente une menace réelle pour la durabilité économique, sociale et environnementale de ce secteur, notamment -sa couche la plus vulnérable, les communautés de pêche. Il explique la diminution des demandes et des transactions, causée par l'impact sur la pêche artisanale.

Présentation 3 : Mesures préventives prises face au COVID-19 dans le secteur de la pêche maritime, cas du Maroc - M. Ahmed EL KOUHEN, Directeur au Département de la Pêche Maritime

Monsieur El Kouhen a donné un aperçu sur les mesures réglementaires, le protocole sanitaire pour la prévention des risques liés au COVID-19, les campagnes de sensibilisation, ainsi que les campagnes de dépistage menées dans le secteur de la pêche au Maroc. Il a conclu par la présentation de campagnes de sensibilisation et de dépistage du COVID-19 ciblant les marins-pêcheurs, les femmes ouvrières des unités industrielles et le personnel des établissements de formation maritime.

Présentation 4 : Les marins-pêcheurs, entre la nécessité de remplir leur rôle de pourvoyeurs de denrées alimentaires et les risques liés à leurs conditions de travail - Mr. Abdennaji LAAMRICH (COMHAFAT)

Monsieur Laamrich définit le poisson et les autres aliments aquatiques comme revêtant une importance économique sociale, culturelle mais aussi comme constituant un élément-clé dans les systèmes alimentaires mondiaux.

Les liens entre la récolte, la manutention, la transformation, la distribution et la consommation - la chaîne d'approvisionnement - sont essentiels à comprendre pour déterminer le rôle de la pêche et démontrer la diversité des activités et des personnes impliquées dans le processus (pêcheurs et transformateurs).

A cet effet, la protection de chaque étape de la chaîne d'approvisionnement est fondamentale pour éviter les crises alimentaires mondiales et locales et protéger les économies dépendantes du poisson.

Présentation 5 : Le cas de la pêche industrielle – M. KIM, Vice-président de l'Organisation mondiale des thoniers senners (Ghana)

La présentation de M. Kim montre la gravité du COVID-19 dans l'industrie de la pêche. Malgré d'énormes soins et précautions, l'infection a commencé à se produire même à bord des bateaux de pêche. En raison de la nature de l'espace clos du bateau, il existe un risque élevé pour l'ensemble des équipages.

Parmi les conséquences, on cite la difficulté à approvisionner le navire (liée aux problèmes de bien-être des marins), le non embarquement des aides lors du transbordement et du déchargement (retard des travaux), pertes d'emplois ainsi qu'une consommation réduite de thon qui entraîne une baisse des prix du thon et de mauvaises performances des activités thonières.

Présentation 6 : Le cas de la pêche côtière et/ou artisanale - M. Gaoussou GUEYE, Président de la CAOPA

M. Gueye souligne que les restrictions imposées dans la plupart des pays africains aux rassemblements, à la circulation des personnes et des biens ainsi qu'à la fermeture des marchés traditionnels des produits issus de la pêche artisanale, rendent l'accès au poisson difficile pour les plus démunis. Il propose aux États membres de la COMHAFAT d'améliorer les conditions de travail des hommes et des femmes de la

filrière en ratifiant la Convention 188 de l'OIT sur le travail dans la pêche, et de mettre en œuvre les Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.

Présentation 7 : Le cas des femmes - Mme Imane MOURABITI, Experte Genre

La présentation de Mme Mourabiti commence par signaler qu'au Maroc, la participation de la femme dans le secteur de la pêche reste très limitée, et qu'elle était classiquement rattachée aux métiers connexes (raccourciage de filets de pêches, travail dans les unités de transformation de produits halieutiques.) Récemment l'on assiste à une participation effective de la femme à cette activité.

Selon elle, le COVID-19 est une véritable épreuve pour tester la capacité de réaction de l'Etat face aux crises sanitaires dans le secteur de la pêche, notamment chez les marins-pêcheurs et plus particulièrement de sexe féminin.

La réponse à cette pandémie a été hétérogène : à la hauteur des aspirations pour certaines catégories (femmes pêcheuses), insuffisante pour d'autres (femmes ramasseuses d'algues).

Présentation 8 : Le cas des femmes de la pêche artisanale de Côte d'Ivoire - Mme Christine AMY DAGO, - Présidente du RAFEP

Mme Dago considère que les mesures de restriction prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ont un impact très lourd sur la pêche artisanale, car elles viennent bouleverser les habitudes et toutes les activités des acteurs du secteur de la pêche artisanale, déjà frappés par des conditions de travail, de santé et de vie assez difficiles.

Elle a insisté sur les efforts déployés par les femmes de la pêche artisanale en Côte d'Ivoire pour assurer la poursuite de leurs activités afin de garantir les moyens de subsistance de leurs familles mais aussi de la population ivoirienne, en optant pour la prévention et la sensibilisation.

Présentation 9 : Le cas de la pêche lointaine : Les conditions de travail des marins-pêcheurs sur les bateaux communautaires en activité dans les eaux des pays africains - M. Alexander RODRIGUEZ, Secrétaire Exécutif du LDAC

M. Rodriguez a commencé par évoquer l'avis du LDAC et la réponse de la Commission Européenne (CE) sur les mesures de sécurité et de santé des marins des flottes de pêche de l'UE pour faire face au COVID-19.

Dans ce sens, le LDAC a soumis le 27 mai 2020 une lettre à la CE pour demander une brochure visuelle dans toutes les langues de l'UE fournissant des informations essentielles sur les mesures de santé et de sécurité pour assurer le bien-être du personnel des flottes de pêche européennes pendant la pandémie du Covid-19.

La CE a invité le LDAC à partager des informations entre les membres et les pêcheurs sur recommandations de l'OMS et de l'OIT. En outre, les gouvernements nationaux peuvent

adopter des restrictions et mesures spécifiques à chaque pays.

Présentation 10 : Rappel de la législation internationale - Pr Miloud LOUKILI, Faculté de Droit de Raba

La présentation du Pr. Loukili souligne que la méga-crise sanitaire provoquée par le COVID-19 a créé une situation sans précédent qui a touché tous les pays du globe et le secteur de la pêche a été fortement impacté. Pour faire face à cette pandémie, la communauté internationale a puisé dans un socle juridique et réglementaire existant, à la fois riche et varié dont il a rappelé les principaux instruments juridiques. Dans le même ordre d'idées, il notera que d'autres normes juridiques ont été adaptées à la crise, dont les recommandations de sécurité fixées conjointement par la FAO, l'OIT et l'OMI en 2010 ainsi que les directives de mise en œuvre y afférentes de 2011.

Présentation 11 : La protection des gens de mer et des pêcheurs dans le contexte du COVID-19 : l'expérience de l'OIT depuis le début de la pandémie – M. Brandt WAGNER, OIT

La présentation de M. Wagner a mis en exergue certains des travaux accomplis par l'OIT, souvent avec d'autres organisations internationales, concernant le COVID-19, en particulier dans les secteurs maritimes, et insisté sur les questions de santé et de sécurité et les questions connexes. En dépit des différences entre les secteurs de transport maritime et de pêche maritime, une grande partie du travail qui a été faite en ce qui concerne la protection des gens de mer, peut être utile au secteur de la pêche commerciale.

Présentation 12 : Changement d'équipage des bateaux de pêche et COVID-19 - Professeur Kaoutar MERBOUH

La présentation du Pr. Merbouh traite de la problématique du changement d'équipage des bateaux de pêche et la protection des personnes lors de ce changement en temps de COVID-19.

Elle recommande fortement de prendre toutes les mesures nécessaires en ces temps de COVID-19, pour assurer le changement d'équipage des bateaux de pêche en toute sécurité à travers la collaboration entre l'ensemble des administrations locales et des armements de pêche, de manière à préserver à la fois la santé des marins-pêcheurs et l'environnement marin.

Présentation 13 : Visite médicale des marins-pêcheurs dans le contexte du COVID-19 - Dr Tarik GHAILAN, Président de la Société marocaine de médecine maritime (Tanger)

Dr Ghailan explique le rôle du médecin des gens de mer dans le contexte de COVID-19, les visites médicales des gens de mer, et l'intervention en cas d'urgence : suspicion d'un COVID-19 ainsi que les étapes à suivre.

Il donne ensuite, un aperçu sur la répartition du personnel soignant durant l'épidémie de COVID-19 due à l'infection par le virus, en mettant l'accent sur la désignation des maladies, le délai de prise en charge, ainsi que la liste limitative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies.

RECOMMANDATIONS (extraits)

Les participants recommandent :

- D'entreprendre des études d'impacts socio-économique et environnemental (approvisionnement en produits halieutiques, emplois, revenus, conditions de travail, état de la ressource halieutique, conséquences sur la santé...) du COVID-19 sur le secteur de la pêche maritime dans les États membres de la COMHAFAT ;
- De maintenir les activités de la chaîne de valeur de la pêche et assurer un approvisionnement régulier du marché dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire ;
- D'appliquer les recommandations et mesures pertinentes préconisées par les organisations internationales (OMS, OIT, OMI, FAO) pour limiter la propagation et les effets directs du COVID-19 ;
- D'accorder une attention particulière aux travailleurs de la pêche artisanale et aux femmes du secteur, en raison de leur plus forte vulnérabilité ;
- De favoriser un dialogue social permanent et la coopération avec les partenaires sociaux, pour mieux s'informer de leurs conditions de travail et une meilleure diffusion des bonnes pratiques ;
- De promouvoir la médecine de mer en mettant en place des infrastructures publiques ou par le biais de services sociaux en faveur de cette partie de la population active. Cela permettra notamment de renforcer la résilience aux situations de crise, telle que le COVID-19 ;
- De faire un plaidoyer concernant la conversion des mesures ponctuelles de réponse à la crise sanitaire actuelle en systèmes de protection sociale complet ;
- De promouvoir la coopération régionale dans les domaines de la protection sociale des gens de mer, dans la formation de la médecine de mer et le partage d'expériences dans la gestion des crises sanitaires qui frappent le secteur de la pêche maritime